

Conférence téléphonique SCL du 3 avril 2020

Attention : la situation évoluant très vite, ce qui est dit pendant ces réunions est valable au moment de la réunion, tout peut changer selon les décisions gouvernementales.

PCA du SCL (DIR.PRO.102)

Le plan de continuité va évoluer et s'inscrire dans la durée. Une version V4 est en cours de rédaction et intégrera les premières pistes de réflexion sur la reprise de l'activité. Cependant il faut garder à l'esprit que ce n'est que de la prévision, mais il faut cependant commencer à y réfléchir pour ne pas devoir le faire du jour au lendemain. Pour le moment, il n'y a pas de décision sur les modalités ou sur la date de fin de déconfinement.

Les pistes étudiées seront discutées avec les représentant-e-s lors de notre prochaine conférence téléphonique (prévue le 10/04/20 à 14 h) si le document est finalisé. Sinon, cela se fera par échange de mail puisque l'UD souhaite finaliser la version V4 dès que possible.

COMMUNICATION

Au niveau de l'information aux agent-e-s, des actus sont réalisées par l'UD et transmises aux collègues sur leur boîte privée via les RE. Chacun-e à la possibilité de signaler son refus de recevoir des documents sur sa messagerie personnelle.

TRAVAIL A DISTANCE

Le SICCRF a mis au point un MACADAM pro plus ouvert (sans clé cryptée), mais il reste les contraintes d'avoir un ordinateur de l'administration avec Windows 10 à jour et l'approbation du RE sur l'utilité de donner l'accès à l'agent-e demandeur-se.

ASA/RTT/TP

Au niveau des Autorisations Spéciales d'Absences (ASA), il sera fait un récapitulatif de la situation des agent-e-s. L'UD a demandé aux RE de faire des relevés les plus exacts possibles des diverses situations individuelles.

Depuis le début du confinement, les autorisations pour garde d'enfant sont comptabilisées comme des ASA, donc l'arrivée des vacances scolaires ne change pas la situation.

En ASA, les agent-e-s sont sous le régime des 35 h donc sans droit au RTT. Le calcul sur les pertes de RTT se fera à la reprise de l'activité en fonction de chaque situation.

Il a été précisé que, dans tous les cas, les congés annuels ne seront pas touchés.

En ce qui concerne les congés déjà posés et validés durant le confinement, les agent-e-s qui le souhaitent peuvent demander leur annulation à leur RE. Toutes les demandes seront acceptées. *SOLIDAIRES vous invite à ne pas tarder pour réaliser cette demande, les temps changent vite...*

Question a été posée sur la possibilité des agents en temps partiel de récupérer leurs jours de TP. L'UD va se renseigner.

SITUATION PSYCHOLOGIQUE DES AGENT-E-S MOBILISE-E-S

Les agent-e-s mobilisé-e-s n'ont pas fait de remontée particulière sur leur niveau de stress. L'UD a rappelé que tout le monde peut contacter la cellule de soutien psychologique joignable au numéro vert suivant : **08.05.03.99.73**.

SITUATION DES AGENT-E-S

Concernant le personnel du SCL, à la date du 2 avril, 1 personne présente les symptômes grippaux et est en suspicion de Covid-19.

L'agent-e en question est suivi-e par son médecin traitant qui lui-même est en contact avec le Médecin de prévention.

Dans un cas comme celui-ci, l'agent-e devra avoir l'autorisation des 2 médecins pour lui permettre un retour au poste de travail.

Il faut rappeler que les Médecins de Prévention de chaque laboratoire sont à la disposition des agent-e-s du SCL.

REMUNERATION

SOLIDAIRES a demandé que les informations sur la paie soit envoyée à tous les agent-e-s. C'est actuellement le comptable de la DGFIP qui réalise les paies. Il se base sur le mois de mars pour réaliser les prochaines, donc celles d'avril et de mai. Si durant ce temps, des situations devaient changer, il y aura une régularisation à la sortie de confinement (ex : avancement d'échelon ou autres).

CONCOURS INGENIEUR 2020

Comme **SOLIDAIRES** l'avait demandé à l'UD, les dates des oraux du concours d'Ingénieur ont été reportées. Une ordonnance du 27/03/20 ouvre la possibilité de modifier les concours, notamment sur les calendriers.

L'UD travaille avec l'ENCCRF sur un nouveau calendrier (y compris pour la remise des dossiers RAEP). Il serait envisagé de décaler l'épreuve d'admissibilité à la 2^{ème} quinzaine du mois de juin. Comme il y a des externes en recherche de travail, l'UD ne souhaiterait pas décaler les oraux au mois de septembre.

INDEMNISATION REPAS AGENTS MOBILISES

SOLIDAIRES a demandé si l'UD allait procéder aux remboursements des frais de restauration des agents mobilisés dans les laboratoires. L'UD a confirmé que les directives ministérielles seraient appliquées et que ces demandes de remboursement seraient évidemment prises en compte. Il y aura également des discussions sur les autres frais (déplacement, ...).